

Lancement de la 4e édition du budget participatif

(<https://ville-cachan.fr/actualites/lancement-de-la-4e-edition-du-budget-participatif/>)

Le 14 avril 2025, la Ville lance son 4ème budget participatif. Vous avez un projet, des idées pour votre ville ? Déposez votre projet avant le 1er juin 2025.

En 2019, la Ville de Cachan a lancé son premier budget participatif. En 3 éditions, plus de 387 idées ont été proposées, 112 projets présentés au vote des Cachanaises et des Cachanais et 38 d'entre eux retenus. 90 % de ces projets sont aujourd'hui réalisés. La tyrolienne au parc Simonnin, les tables de pique-nique dans le parc Raspail, le terrain de pétanque place Edouard Herriot, le prêt de caméra thermique aux Cachanais, l'aménagement du parc Courbet... autant de projets nés des précédents budgets participatifs.

Pour cette 4e édition, une enveloppe de 150 000 euros est allouée par la Ville au budget participatif, soit 75 000 euros pour les projets concernant toute la ville et 15 000 euros par quartier. Vos projets font Cachan !

Les dates clés

La phase de dépôt des projets commence le 14 avril et se termine le 31 mai 2025. Vous pouvez déposer vos projets en ligne, sur la plateforme parlonsensemble-cachan.fr, ou compléter un bulletin et le déposer dans une des urnes mises à votre disposition à l'hôtel de ville, à la médiathèque Toni Morrison ou dans l'un des centres socioculturels de Cachan.

Les idées de projets seront ensuite analysées sur des critères de faisabilité et de recevabilité, du mois de juin au mois de septembre 2025.

Tous les Cachanais seront ensuite invités à voter entre mi-septembre et mi-octobre pour 5 projets à choisir parmi les projets retenus.

Les projets lauréats seront annoncés au mois de novembre.

Les modalités

Qui peut participer ? **Tous les Cachanais à partir de 7 ans**, sans condition de nationalité. Vous pouvez déposer un projet à titre individuel ou collectif (dans le cadre d'un collectif d'habitants, d'une association, d'une classe...).

Quels sont les critères ?

Les projets doivent répondre aux critères suivants :

- Être d'intérêt général et bénéficier au plus grand nombre
- Relever de la compétence de la Ville
- Être localisés sur le territoire communal
- Concerner uniquement des dépenses d'investissement
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimés juridiquement, techniquement et financièrement
- Respecter l'enveloppe budgétaire prévue
- Être réalisable dans les deux ans
- Être compatible avec les projets en cours et ne pas concerner des projets en cours d'exécution ou à l'étude

De nombreux thèmes sont possibles :

- Environnement/cadre de vie
 - Solidarité/lien social
 - Sport
 - Jeunesse/éducation
 - Numérique
 - Culture
-
- [Dépliant de la 4e édition du budget participatif PDF 691.42 Ko](#)

Et si vous intégriez le comité citoyen ?

Ce comité est composé d'habitantes et d'habitants volontaires et de représentants des instances de participation de la Ville. Il accompagnera les grandes étapes du budget participatif en contribuant à l'analyse des projets, au comptage des votes et au suivi des projets lauréats.

Candidatez jusqu'au 31 mai sur parlonsensemble-cachan.fr ou en contactant la mission participation citoyenne par mail : participationcitoyenne@ville-cachan.fr

Plus d'informations

Pour déposer un projet, consultez plus en détail le règlement du budget participatif, prendre connaissance du guide du porteur de projet et suivre les actualités du budget participatif, rendez-vous sur la plateforme www.parlonsensemble-cachan.fr.

Vous pouvez également déposer votre idée dans une des urnes mises à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville, à la médiathèque Toni Morrison et dans les centres socioculturels de Cachan.

Si vous avez besoin d'aide pour proposer un projet, si vous posez des questions, venez en discuter avec les équipes de la Ville. Plusieurs rendez-vous sont proposés :

- Samedi 26 avril à la médiathèque Toni Morrison, de 10h à 12h
- Mercredi 7 mai à la médiathèque Toni Morrison, de 16h à 18h
- Mercredi 14 mai au centre socioculturel La Plaine, à 18h
- Mercredi 21 mai au centre socioculturel Lamartine, à 16h30

Mission Participation citoyenne

+33 1 49 69 69 72

participationcitoyenne@ville-cachan.fr

<https://parlonsensemble-cachan.fr>